



Collectif pour la défense et contre la privatisation des hôpitaux sud (Sainte Marguerite – Salvator)

communiqué

Monsieur TEISSIER, Maire de secteur, député sortant de la 6^o circonscription et candidat à sa propre succession vient de proférer ce jour sur « La Chaine Marseille » les contre-vérités suivantes concernant les hôpitaux sud :

- les urgences seront maintenues à l'hôpital Sainte Marguerite
- l'hôpital public a récupéré des lits du privé pour installer un pole gériatrie.

S'il est vrai que les urgences sont toujours présentes dans l'établissement, c'est qu'elles sont indispensables, comme nous le disons depuis longtemps, mais leur fermeture que ses amis politiques ont voté est toujours d'actualité dans l'attente d'un possible agrément de la Résidence du Parc (groupe La Générale de Santé coté en bourse).

L'hôpital n'a pas récupéré de lits du privé, au contraire, il va en céder 170 à deux cliniques privées à but lucratif. M. TEISSIER soit n'a pas compris ce qu'il a voté, soit il use de ce subterfuge pour dissimuler à qui 90 de ces lits sont généreusement attribués.

A terme, il ne restera à Sainte Marguerite qu'un accueil pour les « petits soins », plus de réanimation, plus de chirurgie, plus de médecine (notamment plus de cardiologie). Nombre d'usagers de la zone vont se retrouver à plus de 20 minutes d'un service d'urgences (délai maximum pour les urgences vitales). Les patients hospitalisés seront loin de leur bassin de vie, notamment les personnes fragilisées, comme les personnes âgées.

De même, les projets en cours prévoient le démantèlement du centre de rééducation Valmante appartenant à la Sécurité Sociale, dont l'extrême compétence n'est plus à démontrer.

Le choix a été fait d'abandonner les arrondissements concernés au privé à but lucratif qui se positionne déjà pour reprendre l'activité des hôpitaux sud, preuve s'il en était besoin de leur nécessité. Rallié au Plan Hôpital 2007 de J.François MATTEI à qui il a rendu hommage dans cette même émission, M. TEISSIER a abandonné le combat pour le maintien des hôpitaux sud auquel il a participé en 2000.

Le privé, notamment à but lucratif qui privilégie le rendement financier pour ses actionnaires, ne peut en aucun cas satisfaire aux mêmes obligations que l'hôpital public (ouverture 24h/24 des urgences et des services, accueil de tous les malades sans discrimination, qualification des personnels).

L'argument selon lequel la casse des hôpitaux sud a été réclamée par les médecins ne tient pas la route. Le Pr. FUENTES, artisan de ce projet, comme plusieurs hauts responsables de l'AP-HM, a reconnu que ce choix résultait des difficultés économiques de l'AP-HM.

Marseille, le 29 mai 2007